

Gratuité des transports urbains publics : c'est possible !

Les enjeux environnementaux, sociaux et sanitaires exigent des mesures d'ampleur et durables.

Les effets du réchauffement climatique apparaissent de plus en plus concrètement au niveau planétaire. L'aggravation de la pollution aux particules fines a des conséquences alarmantes sur la santé. Les politiques d'austérité et de recherche de profit à court terme aggravent la précarité et le chômage.

Les conditions d'accès au logement ont fortement contribué à l'étalement urbain, repoussant à la périphérie les familles modestes en quête de logement accessible. Au sein même des métropoles, il existe des populations à très faibles ressources pour lesquelles le coût du transport est prohibitif et qui vivent souvent dans des quartiers mal desservis, subissant une sorte de « double peine ».

La concentration des emplois dans les agglomérations allonge les déplacements et provoque des embouteillages.

Si le niveau du trafic automobile a des conséquences graves sur la santé et l'environnement, il impacte de plus en plus et fortement le budget des ménages.

Nous avons besoin de nouvelles avancées sociales pour répondre à ces défis.

Contre la marchandisation de nos vies, il faut faire grandir le sens de l'intérêt général et du service public. À l'instar de l'éducation et de la santé, nous avons besoin d'une extension de la gratuité qui garantisse le libre accès aux transports de toutes et de tous, par un financement collectif.

La mobilité dans la société d'aujourd'hui est un droit à conquérir pour toutes et tous en permettant à chaque habitant de se déplacer via des transports publics accessibles : denses, fréquents, rapides, gratuits. Cela réduira drastiquement les nuisances créées par le trafic automobile.

C'est possible, une trentaine de villes en France l'ont déjà fait, représentant environ 1,2 million d'habitants.

Pour cela, il faut une volonté politique. Et comme pour toute avancée sociale d'importance, l'exigence de la gratuité des transports demande l'intervention de la population.



Dans l'esprit de cette déclaration, les collectifs pour la gratuité des transports urbains réunis à Fontaine (Isère) les 14 et 15 Mai 2016 décident de créer un réseau national pour :

- Fédérer les collectifs agissant pour la gratuité des transports publics urbains dans toute la France ;
- Nouer des liens internationaux ;
- Mettre en commun les expériences issues des collectifs et collectivités déjà en gratuité ;
- Contribuer à l'information, au débat, à populariser cette idée ;
- Contribuer à la mobilisation des citoyennes et citoyens pour gagner ce droit nouveau.

Les premiers signataires :

Alternative citoyenne d'Alençon, Collectif agglomération rouennaise pour les Transports gratuits, Collectif de défense des transports gratuits du pays d'Aubagne, Collectif nancéien pour une régie publique des transports urbains et pour leur accès gratuit, Collectif pour la gratuité des transports publics dans l'agglomération grenobloise, La commission transport du mouvement BASTA de Metz